



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

PREFECTURE

Direction des relations avec les collectivités territoriales  
Bureau des élections et des associations

**ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE  
DES 9 ET 16 DECEMBRE 2012**

**1<sup>ère</sup> circonscription**

----

**ARRÊTÉ N° 2012/3995**

**fixant la liste des candidats au premier tour de scrutin**

----

**Le Préfet du Val de Marne  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu le code électoral et notamment les articles L.154 à L.163, R.28 et R.101 ;**

**Vu l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés ;**

**Vu le décret n° 2012/1191 du 26 octobre 2012 portant convocation des électeurs pour l'élection de trois députés à l'Assemblée nationale (13<sup>ème</sup> circonscription des Hauts-de-Seine, 1<sup>ère</sup> circonscription du Val de Marne et 6<sup>ème</sup> circonscription de l'Hérault) ;**

**Vu l'arrêté préfectoral n° 2012/3899 du 9 novembre 2012 instituant la commission de propagande ;**

**Vu les déclarations de candidatures enregistrées en vue du premier tour de scrutin ;**

**Vu le procès-verbal du tirage au sort effectué le 16 novembre 2012 par le représentant de l'Etat en vue de l'attribution des panneaux d'affichage ;**

**Sur proposition du secrétaire général de la préfecture.**

.../...

## A R R Ê T E

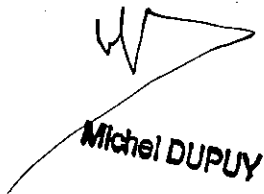
**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Ont été définitivement enregistrées, en application des articles L.154 et suivants du code électoral, les déclarations des candidats et remplaçants dont les noms figurent ci-après.

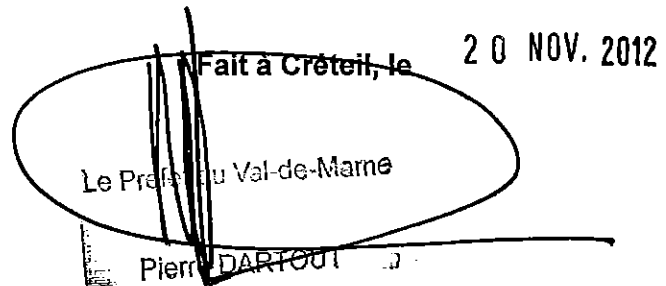
Les numéros de panneau d'affichage attribués pour la durée de la campagne électorale sur le fondement des articles L.51 et R.28, précèdent le nom de chaque candidat.

Panneau n°	Candidat(e)s titulaires	Candidat(e)s remplaçant(e)s
1	Mme Anne-Laure MALEYRE	M. Claude LÉDION
2	M. Akli MELLOULI	Mme Marie-Odile DUFOUR
3	Mme Pascale LUCIANI	M. Christophe IPPOLITO
4	M. Kévin CORNET	Mme Barbara BING
5	M. François de GRAILLY	M. Denis COUVRECHEL
6	Mme Micheline GERVELAS	M. Philippe SUDRE
7	M. Sylvain BERRIOS	Mme Laurence COULON
8	M. Stéphane GUYOT	Mme Dominique LEPINAY-LALANNE
9	M. Henri PLAGNOL	M. Thierry HEBBRECHT

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux maires des communes relevant de la circonscription ainsi qu'aux présidents de la commission de propagande et de recensement des votes et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Copie certifiée conforme à l'original  
Par délégation, le Chef de bureau

  
Michel DUPUY

Fait à Créteil, le 20 NOV. 2012  
Le Préfet du Val-de-Marne  
  
Pierre DARTOUT